

Toulon, le

17 JUIN 2021

Délégation Départementale du VAR

Service santé environnement

Affaire suivie par : Alexandra MURIEL
Téléphone : 04 13 55 89 28
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr
Réf. : DT83/SE/AM/2021/
P.J. : 17 JUIN 2021
Copie à :

Le directeur général

A

DDTM
Service Mer et Littoral (SML)
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Objet : ST TROPEZ – IOTA/déclaration – Réhabilitation des enrochements du cimetière marin

V/Ref : Votre transmission du 4 juin 2021 via GUN – N° AIOT : 0100000366 - Dossier suivi par Vanessa GROSSO

Dans le cadre du projet de travaux mentionnés en objet, vous avez bien voulu demander mon avis sur la demande déposée par la Communauté de Communes du Golfe de St Tropez.

Ces travaux en milieu marin se situent à proximité des sites de baignade autorisés et contrôlés : La Ponche, La Fontanette et Les Graniers ; ils sont prévus sur 3 à 4 mois en dehors de la période estivale.

De plus, des précautions seront prises durant les travaux pour éviter une dégradation de la qualité des eaux de mer (confinement des zones d'intervention, filtre anti-MES, dispositifs d'équipements anti-pollution, mesures de turbidité...).

Aucun autre enjeu sanitaire n'étant identifié sur le secteur concerné, mes services n'ont pas d'observation à formuler sur ce dossier.

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,

**L'ingénieur du Génie
Sanitaire
C. DE DONATO**